



Circulaire

N° 0307 /MENA/CAB/DPFC
du 01 SEP. 2025

Le Ministre

à/aux

l'Inspecteur Général, Coordonnateur Général de
l'Inspection Générale
(pour information et suivi)

Directeurs Centraux
et Chefs de Services Rattachés
(pour information et suivi)

Directeurs Régionaux
(pour information et suivi)

Chefs des Antennes de la Pédagogie et de la Formation
Continue
(pour information et suivi)

Directeurs de CAFOP
(pour information, suivi et exécution)

Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire,
Chefs de circonscription
(pour information, suivi et exécution)

Directeurs des écoles primaires publiques
(pour exécution)

Enseignants des écoles primaires publiques
(pour exécution).

**Objet : Emplois du temps des classes du pré-primaire, de CP1 et de CP2 dans les écoles
d'expérimentation des nouveaux programmes éducatifs.**

Pour l'année scolaire **2025-2026**, vous trouverez en annexe, les **emplois du temps des classes du pré-primaire, CP1 et CP2** des écoles d'expérimentation des nouveaux programmes éducatifs.

Ceux-ci maintiennent les séances d'**animation lecture** et prennent en compte les nouvelles disciplines, notamment les **TICE, la technologie et les sciences**.

J'attache du prix au strict respect desdits emplois du temps.

Professeur Mariatou KONE

P.J : Emplois du temps des classes expérimentales
du pré-primaire de CP1 et de CP2



PRÉ PRIMAIRE NOUVEAU (ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026)

PÉRIODE		HORAIRES	ACTIVITÉS	DURÉE
LUNDI	MATIN	07h30-07h45	Accueil individualisé par l'enseignant de la classe	15 min
		07h45-08h00	Salut aux couleurs	15 min
		08h00-08h10	Passage aux toilettes	10 min
		08h10-08h20	Mise en train générale et activités routinières	10 min
		08h20-08h35	Éveil à la citoyenneté (EDHC)	15 min
		08h35-08h55	Activités motrices (EPS)	20 min
		08h55-09h05	Passage aux toilettes	10 min
		09h05-09h35	Éveil mathématiques	30 min
		09h35-09h40	TRANSITION	5 min
		09h40-10h00	Éveil linguistique et communicationnel (Lecture)	20 min
		10h00-10h10	GÔÛTER	10 min
		10h10-10h40	RÉCRÉATION	30 min
		10h40-10h50	Passage aux toilettes	10 min
		10h50-11h15	Éveil linguistique et communicationnel (Graphisme)	25 min
		11h15-11h30	Éveil artistique et culturel (AEC) : œuvres plastiques/œuvres musicales/œuvres corporelles	15 min
		11h30-11h45	Jeux libres-Rangement-sortie	15 min
		11h45-14h30	INTERCLASSE	2h 45 min
	APRÈS-MIDI	14h30-14h55	Accueil individualisé par l'enseignant de la classe Jeux libres	25 min
		14h55-15h00	Passage aux toilettes	05 min
		15h00-15h25	Éveil scientifique : Structuration de l'espace/Structuration du temps/Découverte du monde du vivant, et de la matière	25 min
		15h25-15h35	Éveil linguistique et communicationnel Poésie et comptine	10 min
		15h35-15h45	GÔÛTER	10 min
		15h45-16h00	RÉCRÉATION	15 min
		16h00-16h05	Passage aux toilettes	5 min
		16h05-16h20	Jeux libres dans les coins/Mimique et gestuel	15 min
		16h20-16h30	Rangement-sortie	10 min

NB : Toute activité doit être précédée de chants, de comptines et de poèmes. Le salut aux couleurs est prévu les lundis à 07h45.

COMMENTAIRE : Le nombre d'heures d'enseignement/apprentissage par semaine est de : Éveil artistique et culturel (AEC) : 1 heure 00 minute ; Éveil scientifique : 1 heure 40 minutes ;

Éveil à la citoyenneté (EDHC) : 1 heure 00 minute.

Activités motrices (EPS) : 1 heure 20 minutes ; Éveil linguistique et communicationnel : 5 heures 50 minutes ; Éveil mathématiques (maths) : 1 heure 40 minutes ; Éveil Technologique et Numérique : 1 heure 00 minute.



PRÉ PRIMAIRE NOUVEAU (ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026)

PÉRIODE	HORAIRES	ACTIVITÉS	DURÉE
MARDI	MATIN	Accueil individualisé par l'enseignant de la classe	15 min
		Passage aux toilettes	10 min
		Mise en train générale et activités routinières	15 min
		Éveil linguistique et communicationnel (échanges oraux)	15 min
		Activités motrices (EPS)	20 min
		Passage aux toilettes	10 min
		Éveil linguistique et communicationnel (Lecture)	20 min
		TRANSITION	05 min
		Éveil linguistique et communicationnel (graphisme)	25 min
		GOÛTER	10 min
	APRÈS-MIDI	RÉCRÉATION	30 min
		Passage aux toilettes	05 min
		Éveil mathématiques	25 min
		Éveil artistique et culturel (AEC) : œuvres plastiques/œuvres musicales/ œuvres corporelles	15 min
		Éveil technologique et numérique	15 min
		Jeux libres	15 min
		Rangement-sortie	5 min
		INTERCLASSE	02 h 45 min
		Accueil individualisé par l'enseignant de la classe	30 min
		Jeux libres	05 min
		Éveil scientifique : Structuration de l'espace/Structuration du temps/Découverte du monde du vivant et de la matière	25 min
		GOÛTER	10 min
		RÉCRÉATION	10 min
		Passage aux toilettes	10 min
		Jeux libres dans les coins/ Miming et gestuel	20 min
		Rangement-sortie	10 min

NB : Toute activité doit être précédée de chants, de comptines et de poèmes.

COMMENTAIRE : Le nombre d'heures d'enseignement/apprentissage par semaine est de : **Éveil artistique et culturel (AEC)** : 1 heure 00 minute ; **Éveil scientifique** : 1 heure 40 minutes ; **Éveil à la citoyenneté (EDHC)**: 1 heure 00 minute.

Activités motrices (EPS): 1 heure 20 minutes ; **Éveil linguistique et communicationnel** : 5 heures 50 minutes ; **Éveil mathématiques (maths):** 1heure 40 minutes ; **Éveil Technologique et Numérique** : 1 heure 00 minute.



d'Ivoire

d'Ivoire

d'Ivoire

d'Ivoire

d'Ivoire

d'Ivoire



